

## MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE



**Délibération du Conseil Municipal  
N°2022-008  
DON PORCHE DES VEILLEURS**

Séance du : 28 Janvier 2022

Date de convocation : 24 Janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-huit janvier, à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 9

Nombre de votes : 9

Présents : PIC Jean-Pierre, SIONNET Philippe, PIQUEMAL Michel, MATHON Sylvie, GILBERT Hervé, FERRIER Stéphane, FAUST Alain, SIONNET Anthony

Pouvoir de : FERRIER Nathalie à FERRIER Stéphane,

Absent : ONOL LANG Per, FERRIER Nathalie, JACOB Roland,

Secrétaire de séance élu : PIQUEMAL Michel

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le don du porche des vieillards, à savoir 15 602,51 €.

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L 2242-1, L 2542-26, L 2541-12 et L 2541-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE le don du porche des vieillards, d'un montant de 15 602.51 € ;
- AUTORISE Monsieur le Maire ou un adjoint à signer tous documents et actes y relatifs et lui donne tous pouvoirs à cet effet.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,  
Jean-Pierre PIC

Date dépôt Préfecture :  
Date affichage :

